

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 3 JUILLET 2017

Conseiller(s) présent(s) : Pierre-Louis Fillet, maire ; Marie-Odile Baudrier, 3ème adjoint ; Françoise Chatelan ; Gilles Chazot, 1^{er} adjoint, Jean-Louis Gontier, Camille Michel, 2ème adjointe, Pierre Hustache

Conseiller(s) excusé(s) :

Conseiller(s) absent(s) : Emmanuel Drogue, Monique Feugier;

Autre(s) personne(s) présente(s) : Delphine Grève, secrétaire de mairie,

Forêt -Voirie

1 - Sentier de la Bourne : acquisition d'une parcelle et chemin de la Marchande

Marie-Odile Baudrier fait un rappel du projet de sentier de la Bourne : création d'une boucle avec pose d'une passerelle au niveau de Basse Valette. Il utilisera côté Drôme le chemin rural de la Marchande et passera par les parcelles privées de M Odemard et M Peyronnet. M. Peyronnet souhaite que la convention ne porte que sur la parcelle B 168 et que le délai pour prévenir la Commune en cas de travaux forestiers soit réduit à un mois. Les élus acceptent les modifications demandées à la convention validée lors du conseil du 3 mai 2017.

D'autre part, la maison située en bordure du chemin de la Marchande vient d'être achetée par M et Mme Porcheron (présents lors de la séance) pour devenir leur habitation principale. Le chemin actuel est sans issue car il dessert surtout des parcelles forestières et n'a pas d'aire de retournement pour les véhicules. Pour limiter le passage des engins motorisés, il est décidé qu'un panneau B0 sauf ayants droits (interdiction de circuler) serait apposé au début du chemin de la Marchande (intersection avec la RD au hameau des Granges).

Eau-assainissement

1 - Reprise de l'alimentation du réservoir de Pied Chatelet :

Des travaux à Pied Chatelet sont nécessaires car en cas de baisse du débit de la source et suite à la pose du compteur en sortie du gros réservoir. Camille Michel présente le devis de l'entreprise Blanc qui prévoit la pose d'un compteur en amont du réservoir. Le devis n'est pas retenu. Il est décidé de reprendre la canalisation depuis le captage pour que le gros réservoir soit alimenté directement. Le petit réservoir ne sera plus utilisé.

2 - Alimentation de la fontaine :

Les derniers travaux pour réparer l'alimentation de la fontaine ne permettent pas de poser un compteur. Diverses solutions ont été envisagées (utilisation de la source alimentant le bassin Marcon, reprendre le réseau de la source alimentant la fontaine ...). Après discussion, il est décidé d'alimenter uniquement la fontaine avec le réseau d'eau potable.

Il faut également rechercher des solutions pour réparer les anciens tuyaux du bassin Marcon.

La taxe de prélèvement pour les fontaines publiques est appliquée au delà de 5000 m³ annuel. La pose d'un dispositif de comptage à la fontaine permettra également de mieux connaître le taux de rendement

3 - Assainissement individuel Les Domarières

Les futurs acquéreurs de la maison de M. Loyrion doivent réaliser les travaux de mises aux normes de l'assainissement de l'habitation. Etant dans l'impossibilité de réaliser les travaux sur la parcelle 609, elles demandent l'autorisation d'implanter le puits d'infiltration sur le chemin rural bordant la maison. Par l'intermédiaire de leur avocat, elles espèrent trouver une solution avec la famille Malsang qui exploite la parcelle 609.

Si aucun accord n'est trouvé, les élus donnent leur accord de principe pour qu'une portion du chemin rural situé au nord de la maison leur soit cédé pour réaliser l'exutoire de leur système d'assainissement individuel.

- Assainissement de la Martelière : participation aux frais de branchement

Rappel sur les participations qui seront demandés aux futurs raccordés (participation à l'assainissement collectif (PAC/PFAC) et participation au frais de branchement) si l'habitation comporte plusieurs logements suite à des questions des riverains.

La PFAC s'applique par logement, la participation aux frais de branchement est liée à la boîte de branchement. Le cas des habitations comportant plusieurs logements devra être clarifié.

Voirie

- Elagage /épareuse des voies communales et autour du panneau d'agglomération au sud du village

Pierre-Laurent Lattard, agent technique est chargé de recenser les besoins. Un rappel des obligations d'égavage en bordure de voies communales sera envoyé à certains propriétaires.

- Stockage à l'aire de pique nique

Jean-Louis rappelle que l'aire de pique nique est très appréciée pendant la période estivale. L'entreprise Blanc a demandé à utiliser le parking pour stationner certains engins et pour stocker des matériaux pour les travaux de la Martelière. Il s'agit de trouver un juste milieu pour permettre à tous d'utiliser cet espace. L'entreprise Blanc sera contacté.

Forêt

- Demande d'aménagement forestier de M. Odeyer :

Pierre-Louis FILLET fait un compte rendu de la visite sur le terrain du mois de juin avec les élus, le CRPF, l'ONF, un représentant de M. Odeyer, l'entreprise Blanc. L'aire de stockage sera créée dans un endroit permettant de limiter l'impact visuel et paysager par rapport au belvédère. Le chemin sera également retouché pour faciliter le passage des grumiers.

Ecole

- Bilan 2016-2017 de la cantine scolaire et prix 2017 - 2018, convention avec la crèche et avec le Centre de la Matrassière

Présentation du bilan de la cantine scolaire 2016-2017 : positif

L'année prochaine : augmentation du nombre de places à la crèche : 14. Une personne va être embauchée 3h par jour pour s'occuper de la cantine. Souhait du personnel de suivre une formation sur la pédagogie pendant le temps du repas et la nutrition.

Pour 2017-2018 : les Vercoquins vont refacturés 1,5h de prestation au lieu de 1h par service de cantine, même taux horaires. Le prix du repas livré par la Matrassière va être de 4,48 euros TTC .

Présentation de différentes hypothèses suivant le nombre d'enfants par jour.

Le prix du repas facturé aux parents pour 2017-2018 sera de 4.10 euros

Personnel communal

- Demande de renouvellement du contrat CAE de Marie Brochard

Le contrat arrive à échéance le 31/08/2017. Il s'agit de délibérer sur le renouvellement du poste et sur la durée du temps de travail hebdomadaire. La directrice école a demandé que du ménage supplémentaire soit effectué (2.25 h en plus) ce qui représente un surcoût de 290 euros par an.

Pierre-Louis FILLET demandera un accord au directeur de Pôle Emploi pour le renouvellement du contrat CAE de Marie Brochard en poste depuis septembre 2014.

La question de l'embauche d'une deuxième personne en CAE sera étudiée pour le renfort cantine, le ménage supplémentaire à l'école, accompagnement dans le bus scolaire.

Le nombre d'heure du contrat de Marie Brochard à compter du 1er septembre 2017 sera donc arrêté suite à l'embauche de la nouvelle personne.

Bâtiments et terrains communaux

- Atelier technique travaux et demande de subvention : voir récapitulatif

Entreprise	Travaux	Montant HT
Blanc	Maconnerie, démolition	5 120
Invernizzi	Menuiserie extérieure Vitrerie volets roulants	2 481
Bellier Bénistand	Installation électrique	1 379
Didier Matériaux	Fourniture isolationb/doublage plancher	1 037
Estimatif	Volet bois + lavabo	750

TOTAL	10 767
-------	--------

Demande d'une subvention auprès du Département.

- Mise en accessibilité des cheminements piéton et des toilettes publiques : une subvention sera faite auprès des services de l'Etat dans le cadre du contrat de ruralité pour le territoire de la CCRV et du contrat d'aide à la ruralité de la Réion ARA

- Travaux dans les appartements du Presbytère : il est décidé de finir l'isolation de la mairie puis d'envisager l'isolation du bâtiment du Presbytère dans le cadre du projet de chaufferie bois.

Des travaux seront réalisés dans le studio du Presbytère. (peinture, sol). Pas de travaux dans l'appartement du RDC du presbytère.

- Usage du terrain de boule du village

Le terrain de boule du village est réservé au jeu à la lyonnaise. prévoir d'aménager un terrain de pétanque dans le secteur.

- Revêtement du terrain de tennis : par Pierre Hustache

Suite à un diagnostic du terrain de tennis, le terrain est dégradé lié à la vétusté. Il est prévu de faire en 2018 un nettoyage par une entreprise. Le terrain devra être rénové d'ici 3 à 5 ans.

Divers

- Installation d'une bibliothèque dans l'abri de la bascule par le Groupe Patrimoine.

Questions diverses

- Pierre Hustache sur les travaux de réparation de la route avant la Tende. Rétrécissement de la chaussée sans visibilité.

- Jean-Louis Gontier : viabilisation Enedis et Orange de la Grange Marcon

Bouche à clé de la fontaine abimée lors des travaux de pose de la fibre optique

Demande que les acquéreurs potentiels des terrains aux Barons soient interrogés sur leur volonté de se raccorder au réseau d'assainissement collectif.

- Marie-Odile Baudrier : pose des mats pour l'adressage postale après le 15 juillet.

- travaux d'aménagement du belvédère d'Herbouilly sont terminés

- Françoise Chatelan : report à 2018 des travaux de Combier pour la façade du chœur de l'église

- Pierre Hustache demande que les fossés le long de la RD au niveau des Janis soit nettoyés.

Fin du CM à 23h